



LA RENTRÉE

une occasion pour toute la famille de changer de mobilité

DES OFFRES ADAPTÉES :

- Des tarifs dédiés : étudiants de moins de 26 ans, bénéficiaires d'aides sociales, seniors,
- Des prises en charge : remboursement à 50 % de votre abonnement par votre employeur,
- Des déplacements en illimité : Le Pass Intégral (pour tous) et les Pass Métropole (tout public, solidaire, étudiant ou senior).

UNE GAMME DE SERVICES MULTIMODAUX :

- levélo+, des vélos électriques en location longue durée
- l'abrivélo, des abris vélos sécurisés, équipés et gratuits
- la recharge, des bornes de recharge pour véhicule électrique
- leparking-relais, des parkings P+R aux tarifs adaptés à proximité des lignes lebus et lecar

VOTRE CARTE DE TRANSPORT + UN PASS 24H GRATUIT :

Testez gratuitement les réseaux de transport La Métropole Mobilité pendant 24h (à compter de la première validation).

 Faites la demande sur lepilote.com

- Cliquez sur « Demande de carte en ligne » ou « Contact »
- Remplissez le formulaire en sélectionnant dans l'objet « Création d'une carte » et en indiquant dans le message le code « PROMO RENTRÉE 2022 »

Vous recevez sous 10 jours à domicile votre carte chargée d'un Pass Métropole 24h gratuit.

Offre valable pour toute création de carte jusqu'au 31/10/2022

Métropole de Marseille - Provence - 58 boulevard Charles Lumès - 13007 MARSEILLE - Cedex 09 - 0497 34 34 34 - Métropole de Marseille - Provence - 58 boulevard Charles Lumès - 13007 MARSEILLE - Cedex 09 - 0497 34 34 34



Les boutiques La Métropole Mobilité

- Marseille - Gare routière Saint-Charles, rue Jacques Bory (13003)
- Aix-en-Provence - Gare routière, 6 boulevard Victor Coq
Aix en bus - Office de tourisme, Les Allées Provençales (Pour les habitants d'Aix-en-Provence, Le Tholonet, Saint-Marc-Jaumegarde et Venelles)
- Aubagne - Gare SNCF, square Marcel Soulat
- Istres - Gare routière, avenue du Palio
- La Ciotat - Gare routière, 2 boulevard Anatole France
- Marignane - Parc Camoin
- Martigues - Pôte d'échanges Danièle Casanova, avenue de la Paix
- Miramas - Gare SNCF, place Pierre Beley
- Port-Saint-Louis-du-Rhône - Maison France Service, 39 avenue du port
- Salon-de-Provence - 68 place Morgan
- Vitrolles - Gare routière, rond-point Pierre Plantée

LES ANTENNES SCOLAIRES

- Fos-sur-Mer - Pôte d'échanges de Malraux, boulevard de Megle
- Istres - CEC Les Heures Claires, avenue Radolfzell
- Miramas - Avenue Jean Moulin



0 800 713 137 Service & appel gratuits



Téléchargez l'application La Métropole Mobilité



lepilote.com



Téléchargez et utilisez gratuitement

ACCE



La Métropole Mobilité une marque de 



LA METROPOLE Mobilité



TRANSPORTS SCOLAIRES

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2022/2023

À partir du 1^{er} juin sur lepilote.com

obtenez votre abonnement à temps, inscrivez-vous avant le 15 août



* pour une inscription faite en ligne avant le 30/09/2022 pour un montant égal ou supérieur à 60€ par enfant.

La Métropole Mobilité une marque de 



La rentrée facile avec l'inscription en ligne sur lepilote.com

1 AVANT DE VOUS CONNECTER,

Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois, préparez les justificatifs suivants :

- sa pièce d'identité (livret de famille, pages des 2 parents et de l'enfant concerné)
- sa photo d'identité (format .jpg)
- son justificatif de domicile 2022 (de moins de 3 mois)
- son certificat de scolarité 2022 pour les élèves âgés de 16 ans et un jour à la date de la rentrée
> à télécharger avant le 30/09/22

Si votre enfant était déjà inscrit l'année dernière, munissez-vous de sa carte de transport et préparez les justificatifs suivants :

- son justificatif de domicile 2022 (de moins de 3 mois)
- son certificat de scolarité 2022 pour les élèves âgés de 16 ans et un jour à la date de la rentrée
> à télécharger avant le 30/09/22

Si votre enfant bénéficie de tarifs réduits, préparez les justificatifs demandés :

- **Boursiers** [-50 %] : la notification d'une bourse nationale 2022-2023
> à télécharger avant le 15/12/2022
- **Titulaires de la Complémentaire santé solidaire non contributive** [-50 %] : l'attestation de droits délivrée par la CPAM
- **Familles nombreuses** (à partir de 3 enfants) [-20 %] : livret de famille complet

SI VOUS NE POUVEZ PAS EFFECTUER VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE, CONTACTEZ : transports.scolaires@ampmetropole.fr

2 SUR LEPILOTE.COM*, CLIQUEZ SUR « TRANSPORTS SCOLAIRES »

*via le navigateur Google Chrome de préférence

Laissez-vous guider :

- Choisissez l'abonnement Pass Métropole scolaire qui correspond aux besoins de déplacements de votre enfant. Le tarif indiqué sur le site lors de votre inscription tient compte automatiquement de votre situation.
- **Payez en ligne** votre abonnement et bénéficiez d'un **paiement en 3 fois** pour les inscriptions faites en ligne avant le 30/09/22 pour un montant égal ou supérieur à 60 € par enfant. Le paiement en ligne est sécurisé.

3 VALIDATION DU DOSSIER

- Pour les enfants qui n'ont pas de carte, l'abonnement sera chargé sur une carte qui sera envoyée à votre domicile, une fois le dossier validé.
- Pour les autres, l'abonnement sera directement rechargé à distance sur la carte de votre enfant, une fois le dossier validé.

 *Si votre enfant a perdu sa carte, vous pouvez commander un duplicata (10 €) au moment de l'inscription. La nouvelle carte, chargée de l'abonnement choisi, sera envoyée à votre domicile.*

4 ACTIVATION DE L'ABONNEMENT

L'abonnement est activé lors de la première validation de la carte de transport :

- sur les valideurs présents à bord des bus ou des cars,
- sur une borne de vente/rechargement dans les stations de métro, de tramway ou de l'Aixpress (ligne A),
- dans une Boutique La Métropole Mobilité (liste au dos)

 Toutes les infos sur lepilote.com > Rubrique Transports scolaires
> Où et comment charger mon Pass scolaire

Votre enfant devra valider sa carte à chaque montée dans un véhicule.

En inscrivant votre enfant aux transports scolaires, comme de nombreux parents, vous contribuez à :

- Rendre votre enfant autonome dans ses déplacements, d'aujourd'hui et de demain
- Préserver votre environnement
- Fluidifier la mobilité sur votre territoire

NOUS VOUS REMERCIONS POUR CET ACTE D'ENGAGEMENT CITOYEN

